



Du 1^{er} au 15 mars 2021, Défendez vos droits à la retraite : Votez CGT !

Les élections pour le renouvellement du Conseil d'Administration de la CNRACL auront lieu entre le 1^{er} et le 15 mars 2021. Ces élections nous concernent tous...

POUR un système de retraite solidaire : Votez CGT !

Voter CGT, c'est refuser la réforme régressive des retraites !

Le projet défendu par le gouvernement impose une règle « budgétaire » : Les dépenses consacrées aux retraites seraient plafonnées à 14 % du PIB. Du fait de l'augmentation mécanique de la population et son vieillissement, cette règle se traduit par une baisse des pensions et un recul de l'âge de départ à la retraite. De plus, la référence ne serait plus la rémunération des 6 derniers mois, mais celle de l'ensemble de la carrière.

Dans la fonction Publique, les pensions perdraient environ 15 à 25 % !

Voter CGT aux élections CNRACL soulignera notre détermination contre l'instauration d'un système à points, et exprimera clairement notre attachement au système de retraites solidaire par répartition !

En votant CGT, vous pouvez envoyer un signal fort contre ce projet gouvernemental de régression !

ATTENTION :

À partir du 26 février, le matériel de vote va être envoyé directement à votre domicile. Ce n'est pas un pli publicitaire, ne jetez pas vos droits !!!

POUR des élus efficaces au Conseil d'Administration CNRACL : Votez CGT !



La CGT agit au sein du conseil d'Administration pour le développement de plans de prévention des risques en matière d'accidents de service et de maladies professionnelles. Vos élus CGT défendent les barèmes et les allocations du Fonds d'Action Sociale en aide aux retraités les plus démunis.

Ces aides interviennent dans les domaines suivants :

- le maintien à domicile, la dépendance, le handicap,
- les dépenses spécifiques (santé, énergie, scolaires, équipements ménagers...),
- les dépenses ponctuelles liées à de graves difficultés.

Vos élus CGT agissent pour améliorer les avantages des actifs et des retraités.

Le résultat de la CGT à ces élections est déterminant pour donner du poids à nos propositions pour une retraite juste pour tous !

POUR des avancées sociales : Votez CGT !

La CGT revendique la prise en compte dans le calcul des droits à la retraite des périodes d'études, de formation, d'apprentissage, d'activité professionnelle ou d'inactivité forcée (chômage, recherche d'un premier emploi) avec une prise en compte de la pénibilité. Nous demandons également l'intégration des primes dans la rémunération indiciaire pour une prise en compte intégrale sur les droits à la retraite.

La CGT revendique et se bat pour un droit ouvert à partir de 60 ans, qui doit rester une priorité absolue, une pension avec un taux de remplacement net minimum de 75% pour une carrière complète avec aucune pension de retraite qui ne doit être inférieure au SMIC revendiqué par la CGT.

**En mars, aux élections CNRACL,
Votez pour vos droits, Votez pour votre avenir...**

***L'avenir de nos retraites est en jeu,
C'est trop important pour s'abstenir...***

QUAND ET COMMENT VOTER

Une participation importante garantira une meilleure défense des revendications des affiliés de la CNRACL. C'est un des rares régimes de la Sécurité sociale dont les membres du Conseil d'administration sont élus tous les 6 ans.

Cette élection qui se fait encore au suffrage universel direct apporte bien une légitimité aux élus, nécessaire, indispensable. Le droit de voter pour ses représentants à la caisse de retraites n'est pas acquis à vie. Défendre ce droit démocratique, c'est d'en user !



Voter par correspondance

Dès réception de votre matériel de vote et jusqu'au 15 mars 2021, le cachet de la poste faisant foi. Vous recevrez avant l'ouverture du scrutin le matériel de vote accompagné d'une instruction. Il faudra alors retourner votre carte T préaffranchie après y avoir apposé l'étiquette de vote correspondant à votre choix.

Voter par internet

Du 1er mars 2021 à 9 heures au 15 mars 2021 à 18 heures ; Vous recevrez accompagnant votre matériel de vote, un moyen d'authentification, composé d'un identifiant et d'un mot de passe, générés de façon aléatoire, permettant de vous connecter à la plateforme de vote. Il sera possible de voter depuis n'importe quel ordinateur, tablette ou téléphone connecté à internet.



**Une permanence se tiendra au local syndical CGT,
derrière la mairie, pour vous permettre de voter par internet.
Venez avec votre identifiant et mot de passe.**

Lundi 8 mars de 12h30 à 17h00

Mardi 9 mars de 13h30 à 17h30

Jeudi 11 mars de 8h00 à 12h00 et 13h30 à 17h30

Vendredi 12 mars de 8h00 à 17h00

**En mars, aux élections CNRACL,
Votez pour vos droits, Votez pour votre avenir...**